



CONSEIL D'ÉVALUATION

Alors que notre établissement est confronté à une montée en charge record, alors que les incidents se multiplient, alors que nous rencontrons des difficultés en terme de RH, nous étions en droit d'attendre une présence importante des membres du conseil d'évaluation afin d'exposer nos problématiques. Bien qu'attentive, seule la représentante du Préfet était présente... Nous avons malgré tout tenu à porter à sa connaissance les éléments suivants.

Le décalage est persistant entre les moyens déployés sur le territoire hexagonal et le nôtre, avec pour résultante une absence de diversification des métiers pénitentiaires pour nos personnels (reprise des extractions judiciaires, équipes cynophiles, ERIS...). **Qu'en est-il ?**

Au regard des trop nombreux profils « psy » de nos détentions, nous n'aurons de cesse de demander la création d'un UHS et UHSI. **Qu'en est-il ?**

Alors que la violence gangrène nos établissements, nous avons demandé la création d'une unité pour détenus violents avec l'effectif d'agents en adéquation. Lors des dépôts de plaintes, de la prise en charge au commissariat et le suivi pour traitement par les services judiciaires, nos collègues rencontrent des difficultés. **Qu'en est-il ?**

Bien que les difficultés RH de l'établissement soient certaines (départs à la retraite et mises à disposition non remplacés...), nous n'avons aucune visibilité sur les solutions programmées. Pour corser le tout, jamais notre établissement n'avait connu une telle montée en puissance des effectifs de la population pénale. Moins de personnel et plus de détenus. **Qu'en est-il ?**

Enfin, nous avons porté l'éclairage sur les nombreuses projections et l'absence de dispositifs permettant d'enrayer ce phénomène (filet anti-projection...). **Qu'en est-il ?**

La représentante du préfet s'est engagée à un retour sur l'ensemble des points évoqués...

SAINT-DENIS, le 28 avril 2023

Le Bureau local FO

